

Compte-rendu de la Commission Formation et Vie Universitaire

du jeudi 16 avril 2015

Présents ou représentés :

Collège A : Claudine Mélan, Karine Duvignau (procuration à Claudine Mélan), Jacques Lajarrige, Christine Mias (procuration à Myriam De Léonardis), Myriam De Léonardis, Éric Foulon, Philippe Canguilhem.

Collège B : Patrice Bouyssières, Jean-François Camps, Christian Valade, Anne Rohr (procuration à Jacques Lajarrige), Sébastien Rayssac (procuration à Eric Foulon), Anne Egéa (procuration à Philippe Canguilhem), Enrique Fraga.

Collège BIATSS : Sandra Cassagnaud, Michel Chandelier (procuration à Enrique Fraga), Sophie Gosselin (procuration à Jacques Lajarrige).

Collège Étudiants : Margot Petit-Breuilh (procuration à Alexandra Neira), Alexandra Neira, Damien Renier (procuration à Alexandra Neira), Élodie Cahuzac, Xavier Régnier (suppléant), Hugues Raynaud, Ségolène Rouve (suppléante), Guillaume Fremont.

Collège des personnalités extérieures : Juliette Airé (procuration à Aubouin Vincent), Jean-Pierre Margaix (procuration à Patrice Bouyssières), Elodie Tesson (procuration à Guillaume Frémont), Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités :

Excusés : Hélène Ricaud-Droisy, Janine Loïdi (représentante Région).

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Martin

La séance débute à 14h10, le quorum étant atteint.

**Informations générales présentées par le Vice-Président de la CFVU,
Patrice Bouyssières.**

- Le calendrier universitaire voté à la CFVU du 26/02/15 va devoir être modifié et voté une seconde fois pour des raisons nationales et d'avancement de reconstruction de notre Université. En effet, le changement de zone de vacances et de regroupement de Région avec Montpellier va avoir un impact sur les dates du calendrier. De même, avec la reconstruction de notre Université, l'UFR Psychologie va sûrement pouvoir déménager plus tôt que prévu ; c'est-à-dire en juin 2016. A ce jour, nous attendons les changements définitifs du calendrier Universitaire 2015/2016.
- Un dispositif de formations pour les Enseignants et Enseignants-chercheurs du Supérieur a été mis en place par la COMUE. Cela concerne aussi bien les nouveaux Enseignants pour de la formation initiale, que ceux déjà en place pour de la formation continue. Trois salles seront mises à disposition au sein de l'Université, et équipées éventuellement avec différents matériels d'enseignement – apprentissage de façon à offrir un panel de possibilités de méthodes et de stratégies didactiques nouvelles auxquelles les enseignants en formation pourront s'entraîner.
- Le Conseil Economique et Social de la Région s'est réuni pour donner le résultat de son enquête sur les Universités. Les membres du CESR ont apprécié le choix adopté par l'Université pour les étudiants en L1 qui doivent choisir au moins deux disciplines, avec possibilité de garder cette bi-disciplinarité en L2 ou L3. Ce dispositif a pour but d'éviter les orientations et spécialisations trop précoces. Le CESER a une image très positive concernant notre Université et notre offre de formation, mais il reste encore quelques efforts à revoir sur les conditions d'études. Des propositions du CESER seront annoncées dans un rapport public qui sera bientôt publié.

Intervention de Guillaume Frémont : un Conseil de la Vie Etudiante a eu lieu à la Mairie de Toulouse, où les trois Vice-Présidents Etudiants des Universités Toulousaine étaient réunis. Il y avait également Le Maire et son adjoint, des associations et syndicats étudiants, les Vice-Présidents de CFVU, des représentants de la LMDE et VITTAVI. Ce Conseil sert à dynamiser et aider les étudiants sur la ville de Toulouse. Deux programmes de travail ont été proposés : l'accueil des étudiants étrangers et l'insertion professionnelle des étudiants et ont été rejetés à l'unanimité. Une proposition a été retenue, il s'agit de « l'accueil des étudiants ». Mr Maxime Boyer adjoint au Maire de Toulouse est délégué à la coordination de ce programme de la vie étudiante, et c'est à lui qu'il faudra envoyer ou demander les informations.

Deux questions de Myriam De Léonardis :

- 1) La région Midi-Pyrénées va-t-elle passer en ZONE C pour les prochaines vacances ?
- 2) Qui coordonne et finance le nouveau dispositif des formations des Enseignants à la COMUE ?

Réponse de Patrice Bouyssières :

- 1) Oui, effectivement, la région Midi-Pyrénées ne sera plus avec Bordeaux, mais avec la région de Montpellier et Paris.
- 2) La personne référente à ce projet est Christelle Farenc et un Conseiller pédagogique du supérieur est déjà en place. Le financement sera pris sur les anciens fonds IDEFI (dispositif refusé à l'ESPE dont le subventionnement a été réorienté vers FORMES). Et ce financement, assez conséquent (environ deux millions d'euros) pourra couvrir le prix des interventions, le remplacement des Enseignants en formation, ainsi que la mise en place des salles. L'Université de Grenoble a déjà mis en place ce dispositif, et viendra aider l'Université Jean Jaurès dans ses premières démarches à la rentrée prochaine.

I Validation du compte rendu de la CFVU du 26 mars 2015

La CFVU approuve à l'unanimité le compte-rendu de la CFVU du 26 mars 2015.

Votants : 27
Contre : 0
Pour : 27

II. Formation, Orientation, Insertion

- **Occitan : demande d'intégration dans le dispositif LANSAD.**

Intervention d'Enrique Fraga : l'Occitan est une langue régionale et non pas considérée comme une langue étrangère, cette demande est tout à fait positive pour l'Université. En effet, les cours seront inscrits dans le cadre Européen et susciteront une ouverture et un intérêt pour un large public à partir des valeurs de l'Occitanie en Région Midi-Pyrénées.

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 03/04/15.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande d'intégration de l'Occitan dans le dispositif LANSAD.

Votants : 27
Pour : 27

- **Licence Générale mention Histoire : demande de « mise en sommeil » de l'UE 7B (HI1LOP2X Histoire et culture des Amériques), et création d'une UE 19B (Histoire et culture des mondes Anglophones).**

Présentation Patrice Bouyssières : c'est une demande portée par Jack Thomas du Département Histoire, UFR HAA.

Après validation auprès de l'UFR HAA, du Département et de l'avis favorable de la COMFOI ; c'est une décision qui devrait être plus en adéquation avec l'attente des étudiants en L3 LLCE anglais et celle des étudiants Erasmus.

Question de Claudine Mélan : est-ce une option hors cursus en L1 qui est remplacé par une option hors cursus en L3 ?

Réponse de Hugues Raynaud et Guillaume Frémont : l'UE 7B est en bien en L1 et l'UE 19B est en L3. Pour information, les UE B en Histoire L1 ou L3 sont optionnelles.

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 20/03/15.

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de « mise en sommeil » de la Licence Générale mention Histoire : de l'UE 7B (HI1LOP2X Histoire et culture des Amériques), et la création d'une UE 19B (Histoire et culture des mondes Anglophones).

Votants : 27

Pour : 27

- **Demande d'ouverture d'un groupe en alternance du L3 mention MIASHS parcours-type Informatique-SHS – Dpt. Mathématiques-Informatique.**

Présentation Patrice Bouyssières et Caroline Chaudron : le Département, l'UFR et la COMFOI du 13/04/15 ont voté favorablement. Il faut savoir que la Région encourage fortement les Universités à s'inscrire dans ces parcours en alternance.

La L3 en alternance a pour but de renforcer le passage du L2 Informatique en L3 Informatique, avec pour objectif principal l'insertion en Master ICE, et non pas automatiquement l'insertion professionnelle. Généralement les étudiants venaient principalement de DUT Informatique et une minorité venait de L2.

Question de Xavier Régnier : que deviennent les étudiants en L2 qui n'ont pas de contrat d'apprentissage ?

Réponse de Caroline Chaudron : l'Université garde le cursus initial, donc deux parcours sont disponibles.

Question de Claudine Mélan : que deviennent les Licences professionnelles ?

Réponse de Patrice Bouyssières : l'organisation des parcours sera différente entre un étudiant classique en L3 Pro sans emploi, celui en alternance qui aura en même temps un emploi d'apprenti, et celui qui est déjà avec un statut salarié dans une entreprise. La formation sera identique pour tous, le statut de l'étudiant sera simplement différent.

Il faut annoncer que nos formations sont ouvertes à ces trois types d'étudiants : les étudiants en formation classique, ceux en formation professionnelle continue (reprise d'études, salariés) et ceux en apprentissage.

Réponse de Caroline Chaudron : il faut savoir que le but de la L3 en alternance n'est pas l'insertion professionnelle en direct (sauf ci opportunité d'emploi bien sûr), mais avant tout favoriser l'insertion en Master ICE.

Intervention d'Enrique Fraga et Myriam De Léonardis : l'apprentissage pour les jeunes est à ce jour très difficile, surtout pour trouver une entreprise prête à les former avec un maître de stage. C'est pourquoi si cette initiative peut attirer de nouveaux jeunes en alternance et ainsi diversifier le public étudiant, cela sera forcément en adéquation avec la volonté du Ministère.

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 13/04/15

La CFVU approuve à l'unanimité la demande d'ouverture d'un groupe en alternance du L3 mention MIASHS parcours-type Informatique-SHS – Dpt. Mathématiques-Informatique.

Votants : 25
Pour : 25

Intervention Caroline Chaudron : les deux demandes suivantes, relatives au DUT Informatique, ont pour objectif d'avoir une meilleure attractivité au DUT, ainsi que de répondre aux besoins des partenaires et d'un nouveau public.

- **Demande d'ouverture d'un groupe en alternance de la deuxième année du DUT Informatique – IUT de Blagnac.**

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 13/04/15

La CFVU approuve à l'unanimité la demande d'ouverture d'un groupe en alternance de la deuxième année du DUT Informatique – IUT de Blagnac.

Votants : 25
Pour : 25

- **Demande de deuxième année en césure – contrat de professionnalisation pour le DUT Informatique – IUT de Blagnac.**

Cette demande en deuxième année en césure n'a pas besoin d'un accord de la Région car celle-ci est dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (Formation Professionnelle Continue) avec un public bénéficiant d'un statut salarié.

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 13/04/15

La CFVU approuve à l'unanimité la demande de deuxième année en césure – contrat de professionnalisation pour le DUT Informatique – IUT de Blagnac.

Votants : 25

Pour : 25

Présentation Caroline Chaudron et Patrice Bouyssières : afin de répondre aux demandes de la Région, un classement des projets a été réalisé, et un vote à l'ordre du jour a été rajouté, après acceptation des membres de l'assemblée. Deux demandes de subventions par Université sont accordées par an.

Les membres de la ComFOI ont longuement échangé avant de procéder au vote. Il a été retenu l'antériorité de la demande relative au L3 MIASHS parcours-type Informatique-SHS (classé en rang 3 en 2014). Les membres de la ComFOI souhaitent que la Région retienne, par ailleurs, le lien entre le passage de la Licence professionnelle APSIO en alternance (depuis cette année) et la demande d'ouverture d'un groupe en alternance pour le DUT Informatique qui en constitue un vivier naturel.

- **Validation du classement des deux projets en 1^{ère} et 2^{ème} position.**

1^{ère} position : Demande d'ouverture d'un groupe en alternance du L3 mention MIASHS parcours-type Informatique-SHS – Dpt. Mathématiques-Informatique.

2^{ème} position : Demande d'ouverture d'un groupe en alternance de la deuxième année du DUT Informatique – IUT de Blagnac.

La COMFOI a émis un vote favorable le 13/04/15 sur le classement ci-dessus.

La CFVU approuve à l'unanimité le classement des deux projets ci-dessus.

Votants : 25

Pour : 25

- **Convention entre l'Institut Français d'Espagne (IFE) et l'Université Toulouse – Jean Jaurès (demande de C. Trojani, Directrice du Département Etudes hispaniques et hispano-américaines).**

Présentation Enrique Fraga : une annexe à l'Université Jean Jaurès se trouve dans des locaux à l'IFE de Madrid où des cours de Français, ainsi que des cours de 3^{ème} année d'Espagnol optionnelle sont donnés par des Enseignants détachés.

Il a été observé depuis quelques années, des difficultés de rédaction (en particulier dans les dissertations) pour les étudiants Français ou Espagnol de Madrid qui viennent passer des concours en Français. Ces étudiants, bien souvent bilingues, souhaitent vraiment enrichir leur savoir, mais ne maîtrisent pas toujours les subtilités grammaticales de la langue Française. Afin de pouvoir aider ces étudiants, il a été voté en Conseil d'UFR et de Département à l'UT2J, une possibilité de faire des conférences et des cours de préparation aux concours Français à l'IFE de Madrid. Cette convention entre l'Institut Français d'Espagne et l'UT2J sera mise en place avec l'intervention d'Enseignants Français envoyés sur place à Madrid pour assurer les cours.

Avis favorable à l'unanimité de la COMFOI du 13/04/15 sous réserve de clarification et de corrections de la convention.

La CFVU approuve à l'unanimité la convention entre l'Institut Français d'Espagne (IFE) et l'Université Toulouse – Jean Jaurès (demande de C. Trojani, Directrice du Département Etudes hispaniques et hispano-américaines) sous réserve de clarification et de corrections de la convention.

Votants : 27

Pour : 27

Questions diverses

Question de Jacques Lajarrige : la CFVU va-t-elle conserver la date du jeudi après-midi pour l'année prochaine ?

Des difficultés avaient été rencontrées l'an dernier lors du changement de jour de la CFVU, et il faudrait connaître le jour choisi en amont .car les emplois du temps des Elus et Enseignants pour l'année prochaine sont déjà en cours de réalisation.

Réponse de Patrice Bouyssières : l'année dernière avait été un peu particulière du fait de la mise en place des réunions du CAC. Si les dates du CAC restent le jeudi l'année prochaine et la CFVU le vendredi matin (comme c'était le cas avant), les élus devront se libérer une matinée et un après-midi. Une proposition est faite sur la possibilité de garder le vendredi matin, car c'est un jour où normalement il y a moins de cours. Une concertation avec Daniel Lacroix de la Formation Recherche qui participe au CAC est indispensable, ceci afin d'éviter de bloquer deux demi-journées dans la même semaine aux membres de la CFVU. Un 1^{er} sondage donne 9 voix pour le jeudi après-midi et 5 pour le vendredi matin.

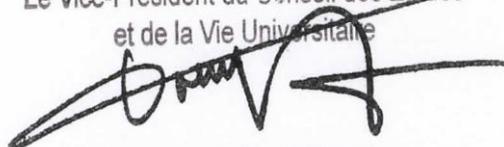
Intervention Philippe Canguilhem : il faut aussi prendre en compte la disponibilité du matin par rapport à l'après-midi. Les personnes seront plus disponibles à dépasser les horaires de réunions sur le temps de pause de midi, que sur celles de l'après-midi où des obligations familiales peuvent entraver le déroulement des réunions.

Intervention des élus étudiants : le vendredi matin est souvent pris par les Conseils d'UFR, c'est pourquoi la représentation étudiante ne pourra pas être disponible pour les deux réunions en même temps, surtout pour les associations ou syndicats qui ont peu d'élus.

La séance est close à 15H20.

Patrice BOUYSSIÈRES

Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire



Patrice BOUYSSIÈRES